



## Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 à Lyon

**Les armées participeront, comme chaque année, à la cérémonie commémorative de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale, le mardi 8 mai 2019 dès 10h00 au Parc de la Tête d'Or, porte des enfants du Rhône.**

Le général de corps d'armée Philippe LOIACONO, Gouverneur militaire de Lyon sera l'autorité militaire présidant la cérémonie. Les troupes seront aux ordres du colonel Stéphane PAU, chef de corps du centre interarmées d'actions sur l'environnement (CIAE).

**Déroulement de la cérémonie au parc de la Tête d'Or de Lyon – en deux temps :**

**1 - Cérémonie militaire avec remise de décorations et défilé - porte des enfants du Rhône**

- 09 H 55 :** Présentation des troupes au commandant des troupes
- 10 H 00 :** Arrivée des autorités. Salut au drapeau de l'Ecole de santé des armées  
Revue des troupes par le Gouverneur militaire de Lyon.
- 10 H 10 :** Remise de décorations
- 10 H 25 :** Départ des troupes pour mise en place du défilé
- 10 H 30 :** Défilé des troupes
- 10 H 45 :** Allocutions et fin de la prise d'armes

**2 - Dépôt de gerbes à 11h15 à l'île du Souvenir (île aux cygnes) du parc**

- 11 H 00 :** Constitution du cortège pour se rendre à l'île du Souvenir
- 11 H 15 :** Dépôt de gerbes à l'île du souvenir
- 11 H 50 :** Départ des autorités

**Les troupes participant à la prise d'armes seront :** Ecole de Santé des Armées (ESA), Gendarmerie Nationale, 7<sup>e</sup> Régiment du matériel (7<sup>e</sup> RMAT), Base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun.

La Musique de l'Artillerie de Lyon assurera l'accompagnement musical de cette cérémonie.

### Modalités pratiques

Parc de la Tête d'Or, porte des enfants du Rhône, Lyon 6<sup>e</sup>  
Metro A – station Foch / Bus C1, C4, C5, 38 – arrêt Par Tête d'Or - Churchill

**Interviews possibles avant la mise en place pour la cérémonie - dès 9h00.**

ACCREDITATION PRESSE AUPRES DE

Cellule communication du Gouverneur militaire de Lyon

[emzd-lyon.relation-presse.fct@inradef.gouv.fr](mailto:emzd-lyon.relation-presse.fct@inradef.gouv.fr) / 06 72 88 69 15

[www.defense-sudest.fr](http://www.defense-sudest.fr) / Twitter : @Defense\_Sud\_Est / Facebook : @DefenseSudEst